



2
Jours

Les contrats informatiques

dans JURIDIQUE - DROIT DES CONTRATS / Réf : JUR-DRCO-5

Objectifs de la formation

- Examiner les notions essentielles du droit appliqué à l'informatique
- Identifier les différents contrats et optimiser leur rédaction
- Evaluer et prévenir les risques juridiques

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Définir le socle juridique

- Propriété intellectuelle
- Données à caractère personnel

Jour 1 - Après-midi

2. Identifier les spécificités des différents contrats liés à l'informatiques

- Les contrats propres aux applications
- Les contrats de service
- Les contrats d'externalisation

Jour 2 - Matin

3. Examiner les projets T.I.C.

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274

GROUPE
LEXOM

LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :

LEXOM

someformpro
formation professionnelle

supipgv
école supérieure

BIO
FORMATION

DEFI
PLATEFORME REGIONALE DE FORMATION

ALTERCLASS

IRFA

FRANCE CARRIERE



- Les méthodes de gestion de projet T.I.C.
- Suivi de chaque étape du projet

Jour 2 - Après-midi

4. Sécuriser les contrats relatifs à l'informatiques

- Les obligations de chaque partie (le cahier des charges fonctionnel et technique, obligation de résultats...)
- Protection des données à caractère personnel
- Les clauses financières
- Suivi de l'exécution du contrat
- Prévenir le risque de travail illégal
- Prévenir les risques des clauses de responsabilité
- Les assurances adaptées à ses risques
- La fin du contrat

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Juristes, acheteurs, DSI

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes affirmatives permettant aux apprenants de découvrir un nouveau contenu. Afin de faciliter l'apprentissage, le formateur veillera à adopter une structure claire et efficace.
- Le formateur utilisera de nombreux exemples, comparaisons et images afin d'illustrer son propos. Il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.



Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation pourra prendre la forme d'un QCM ou de questions orales.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



